

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 21 octobre 2009, à 9 h 20, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président (partie de séance)
M. François Picard, vice-président
M. Richard Côté, vice-président
M. Raymond Dion
Mme Lisette Lepage
M. Guy Perrault
Mme Denise Trudel

Assistent
également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
M. Gilles Noël, directeur général adjoint
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Line Trudel, assistante-greffière

Monsieur le maire Régis Labeaume quitte à 9 h 40 et monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.

CE-2009-2070 Adjudication d'un contrat pour la construction d'une prise d'eau de surface à la rivière Montmorency (PSP2009651) (VQ-41826) - Arrondissement Beauport - AP2009-592 (CT-2185038)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à « La Cie Wilfrid Allen Ltée », le contrat pour la construction d'une prise d'eau de surface à la rivière Montmorency (PSP2009651), arrondissement Beauport, pour un montant de 632 100 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41826 et à sa soumission en date du 20 août 2009.

CE-2009-2071 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels en architecture et ingénierie - Inspection d'un lot de bâtiments municipaux, année 2008 (VQ-40856) - AP2009-608 (CT-2184932)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 4 797,19 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à « SNC-Lavalin ProFac de Consultation inc. », selon la délégation de pouvoir en vigueur, pour les services professionnels en architecture et ingénierie, pour l'inspection d'un lot de bâtiments municipaux, année 2008, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2072 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat de la construction du nouveau centre récréo-communautaire Champigny (BAT 2007-664) (VQ-40982) - Arrondissement Laurentien - AP2009-610 (CT-2185270)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 29 346,13 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à « Garoy Construction inc. », en vertu de la résolution CE-2009-0408, en date du 4 mars 2009, dans le cadre du contrat relatif à la construction du nouveau centre récréo-communautaire Champigny, arrondissement Laurentien (BAT 2007-664), conformément à l'avis de modification numéro 4 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2073 Approbation d'une demande de soumissions publiques - Services professionnels en informatique, pour l'implantation de différents modules de la suite E-Business du PGI d'Oracle (Version 11.5.10.2) - AP2009-622

Il est résolu que le comité exécutif autorise le Service des approvisionnements à demander des soumissions publiques, pour retenir les services professionnels en informatique, pour l'implantation de différents modules de la suite E-Business du PGI d'Oracle (Version 11.5.10.2).

CE-2009-2074 Approbation du Règlement R.A.4V.Q. 103 aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec et au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement, R.V.Q. 990 - AT2009-252

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Charlesbourg sur l'urbanisme relativement aux zones 41143Pb et 41165Ha*, R.A.4V.Q. 103, comme étant conforme au *Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement*, R.V.Q. 990, aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement numéro 207 et ses amendements).

CE-2009-2075 Approbation du Règlement R.A.5V.Q. 93 aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec et au Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement, R.V.Q. 990 - AT2009-253

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 55076Mb, 55077Ra, 55078Ha, 55080Ha, 55082Hc et 55083Hb*, R.A.5V.Q. 93, comme étant conforme au *Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement*, R.V.Q. 990, aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement numéro 207 et ses amendements).

CE-2009-2076 Approbation du Règlement R.A.4V.Q. 93 aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2009-254

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement de certaines zones à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale*, R.A.4V.Q. 93, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (Règlement numéro 207 et ses amendements).

CE-2009-2077 Prise d'acte du plan d'affaires 2009-2010-2011 de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles - A7DA2009-043

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du plan d'affaires 2009-2010-2011 de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2078 Versement de plusieurs subventions dans le cadre du « Programme Sésame » - CU2009-089 (CT-CU2009-089)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention totalisant 11 900 \$ aux organismes suivants :

- « Troupe V'là l'Bon Vent », pour ses journées de représentation à la salle Albert-Rousseau, pour un montant de 3 000 \$;
 - « Harmonie des Cascades de Beauport », pour sa journée de représentation au Palais Montcalm, pour un montant de 1 000 \$;
 - « Centre d'art La Maison Jaune », pour ses deux journées de représentation au Théâtre de la Bordée, pour un montant de 1 400 \$;
 - « École Christiane Bélanger-Danse », pour sa journée de représentation à la salle Albert-Rousseau, pour un montant de 1 000 \$;
 - « Harmonie de Charlesbourg », pour ses deux journées de représentation respectivement au Théâtre de la Bordée et au Palais Montcalm, pour un montant de 1 700 \$;
 - « Choeur de Québec », pour ses deux journées de représentation au Palais Montcalm, pour un montant de 1 000 \$;
 - « Concours Provincial de Musique de Sillery », pour ses quatre journées de représentation à la salle Dina-Bélanger, pour un montant de 2 800 \$.
-

CE-2009-2079 Subvention au « Conseil Beauportois de la culture » concernant le concours d'oeuvres d'art de la Ville de Québec 2009–2010 - CU2009-099 (CT-CU2009-099)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 8 000 \$, au « Conseil Beauportois de la culture », pour l'exposition des oeuvres primées du concours d'oeuvres d'art de la Ville de Québec dans les arrondissements, et pour la préparation de la 5^e édition du concours.

CE-2009-2080 Subvention au « Club social Victoria inc. » - DG2009-108

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise un virement de fonds de 5 000 \$ du poste contingent de proximité, vers l'activité « Frais généraux - comité des dons » (9230200);
 - 2° verse une subvention de 5 000 \$ au « Club social Victoria inc. », pour l'organisation d'activités pour ses membres pour l'année 2009.
-

CE-2009-2081 Rémunération de représentants de la Ville de Québec au sein des comités de retraite - DG2009-110

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abroge, à toutes fins que de droit, la résolution CE-2009-1007, adoptée par le comité exécutif le 20 mai 2009, relative à la rémunération de représentants de la Ville de Québec au sein des comités de retraite;
 - 2° approuve les modalités décrites en annexe au sommaire décisionnel, en regard des mandats confiés à messieurs Michel Sanschagrín, Hervé Brosseau, Raynald Bédard, François Jutras et Réal Blouin, à titre de représentants de l'employeur, au sein des divers comités de retraite et du comité de placement.
-

CE-2009-2082 Versement de subventions dans le cadre du « Programme d'aide aux activités d'arrondissement à fort potentiel régional » provenant du Fonds des grands événements - DT2009-101 (CT-DT2009-101)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement de subventions totalisant 27 000 \$, dans le cadre du « Programme d'aide aux activités d'arrondissement à fort potentiel régional », provenant du Fonds des grands événements, aux organismes suivants :

- « Corporation du moulin des Jésuites », pour « L'Halloween au Trait-Carré de Charlesbourg », pour un montant de 5 000 \$;
 - « Communauté allemande de Québec », pour « Le Marché de Noël allemand », pour un montant de 22 000 \$.
-

CE-2009-2083 Demande d'admissibilité - Réhabilitation environnementale du 135, avenue Plante (lot 1 941 478 du cadastre du Québec) dans le cadre du « Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol) » - EN2009-068

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° entérine la demande d'admissibilité pour le projet de réhabilitation environnementale du 135, avenue Plante (lot 1 941 478 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec), arrondissement Les Rivières, présentée par « 9165-5464 Québec inc. », propriétaire du terrain, dans le cadre du « Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol) », tel que recommandé par le comité paritaire Ville/MDDEP, en date du 24 septembre 2009;
 - 2° soumette ce projet à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour vérification et acceptation, conformément aux modalités prévues au protocole d'entente, relatif au « Programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés (ClimatSol) ».
-

CE-2009-2084 Subvention au « Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale nationale », concernant le projet « Défi Climat 2010 », dans le cadre d'une nouvelle campagne de sensibilisation visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et participation de la Ville de Québec à cette campagne - EN2009-070 (CT-EN2009-070)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 29 600 \$ au « Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale nationale », pour le projet « Défi Climat 2010 ».

Il est également résolu que la Ville de Québec :

- 1° participe en tant qu'employeur, à la campagne « Défi Climat 2010 », en invitant l'ensemble du personnel à relever le défi qui se déroulera du 10 mars au 30 avril 2010;
- 2° encourage les entreprises et écoles de l'agglomération de Québec à participer à la campagne « Défi Climat 2010 ».

CE-2009-2085 Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par la Division des affaires immobilières du Service de la gestion des immeubles - Période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009 - GI2009-143

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières, effectuées par la Division des affaires immobilières du Service de la gestion des immeubles, pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2009.

CE-2009-2086 Renouvellement du protocole d'entente « Programme ACCES alcool » - PO2009-016

Il est résolu que le comité exécutif approuve le renouvellement du protocole d'entente « Programme ACCES alcool » à intervenir entre la Ville de Québec, le ministère de la Sécurité publique du Québec et l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ), visant à enrayer le commerce illégal des boissons alcooliques au Québec, pour les exercices financiers 2009–2010, 2010-2011 et 2011-2012.

CE-2009-2087 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 1^{er}, 7 et 14 octobre 2009

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 1^{er}, 7 et 14 octobre 2009, tel qu'ils ont été rédigés.

CE-2009-2088 Règlement hors cour entre la Ville de Québec et l'« Association des pompiers professionnels de Québec » relativement au grief 2008-04 - RH2009-1045 (CT-RH2009-1045)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le remboursement des montants perçus, pour un maximum de 7 600 \$, pour la période du 20 septembre au 29 novembre 2007, en vue du règlement final du grief 2008-04 déposé le 15 février 2008.

CE-2009-2089 Entente entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, relativement à la mise en oeuvre du plan de formation du personnel manuel - RH2009-1062 (CT-RH2009-1062)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente intervenue entre la Ville de Québec et le « Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec », relativement à la mise en oeuvre du plan de formation du personnel manuel;
- 2° les représentants du Service des ressources humaines à signer au nom de la Ville de Québec cette entente;
- 3° les coûts reliés au plan de formation pour un montant de 37 568,90 \$, tel que décrit aux annexes 2 et 3 jointes au sommaire décisionnel.

CE-2009-2090 Réduction du nombre d'arrondissements - phase 3 - RH2009-1067 (CT-RH2009-1067)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse, au 1^{er} novembre 2009, les postes de travail des arrondissements Laurentien et Limoilou, selon les tableaux d'effectifs apparaissant aux annexes 1 et 2 jointes au sommaire décisionnel;
- 2° approuve la création des nouveaux postes dans les arrondissements d'accueil selon les tableaux d'effectifs apparaissant aux annexes 1 et 2 jointes au sommaire décisionnel;
- 3° approuve le transfert des employés des arrondissements Laurentien et Limoilou, ainsi que des budgets y afférents sur les nouveaux postes créés dans les arrondissements d'accueil et selon les tableaux d'effectifs apparaissant aux annexes 1 et 2 jointes au sommaire décisionnel;
- 4° affecte monsieur Richard Bourget (ID. 012265), directeur de division en surnombre, au Service de la planification et du développement

organisationnel, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel;

- 5° approuve le transfert du poste de brigadière scolaire (poste no 16050), du budget et de sa titulaire madame Diane Chamberland (ID. 005419), de l'arrondissement Les Rivières, à l'arrondissement La Haute-Saint-Charles;
- 6° approuve le transfert du poste de préposé au secrétariat (poste no 28607), du budget et de sa titulaire madame Simone Arsenault (ID. 021523), de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, à la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge.
- 7° approuve le transfert du poste de responsable de bibliothèque (poste no 19939) et de sa titulaire madame Marion Bernier (ID. 046989), de l'arrondissement Laurentien, à la Section de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles;
- 8° approuve la création d'un poste de commis à la bibliothèque temps partiel (0.71 poste), à la Section de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement Laurentien et le transfert de ce poste, à la Section de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles;
- 9° approuve le transfert du poste de commis intermédiaire (poste no 25939), du budget et de sa titulaire madame Lucie Gravel (ID. 003651), à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement La Cité - Limoilou.

CE-2009-2091 Nomination de monsieur Christian Sommeillier (ID. 065464) à l'emploi de directeur de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture du Service de l'environnement - RH2009-1079 (CT-RH2009-1079)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Christian Sommeillier (ID. 065464), employé régulier, à l'emploi de directeur (poste no 17579) de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture du Service de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2009-2092 Modification de structure au Service des technologies de l'information et des télécommunications - RH2009-764 (CT-RH2009-764)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la nouvelle structure selon l'organigramme apparaissant à l'annexe 2 jointe en annexe au sommaire décisionnel, et la création des sections administratives suivantes :
 - la Section du soutien à la radiocommunication et à la téléphonie (15210) à la Division de l'intégration technologique;
 - la Section du soutien à la gestion des actifs (15330) à la Division des systèmes administratifs;

- la Section du soutien à la sécurité des citoyens (15410) à la Division des systèmes généraux;
 - la Section du soutien à l'évaluation foncière (15510) et la Section des normes et outils de développement et soutien à la clientèle (15520) à la Division des systèmes de développement durable et des infrastructures.
- 2° abolisse le poste no 20166, conseiller en technologie de l'information et des télécommunications, le poste no 26423, technicien en informatique, le poste no 25284, technicien analyste en informatique, le poste no 26129, technicien en électronique, le poste no 27101, nouveau poste no 2008 - professionnel, le poste no 20297, chef d'équipe réseaux, le poste no 20433, chef d'équipe système d'information et le poste no 27100, technicien analyste en informatique;
 - 3° approuve la création d'un nouvel emploi de directeur de section au Service des technologies de l'information et des télécommunications. Ce nouvel emploi sera évalué selon le système de classification des emplois cadres;
 - 4° approuve la création d'un nouveau poste de directeur de section à la Division de l'intégration technologique et autorise le Service des technologies de l'information et des télécommunications à procéder à la dotation de ce poste;
 - 5° approuve la création d'un nouveau poste de directeur de section à la Division des systèmes administratifs et autorise le Service des technologies de l'information et des télécommunications à procéder à la dotation de ce poste;
 - 6° approuve la création d'un nouveau poste de directeur de section à la Division des systèmes généraux et autorise le Service des technologies de l'information et des télécommunications à procéder à la dotation de ce poste;
 - 7° approuve la création de deux nouveaux postes de directeur de section à la Division des systèmes du développement durable et des infrastructures et autorise le Service des technologies de l'information et des télécommunications à procéder à la dotation de ces deux postes;
 - 8° approuve la création d'un nouveau poste de conseiller architecture des systèmes à la Division de la planification et soutien à l'amélioration;
 - 9° approuve la création, sous la direction, d'un poste de conseiller à la sécurité des systèmes;
 - 10° approuve la création d'un poste de professionnel, conseiller en système d'information, à la Division de l'intégration technologique;
 - 11° approuve les changements selon le tableau d'effectifs apparaissant à l'annexe 3 jointe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2093 Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour le réaménagement du 350, rue des Entrepreneurs (BAT 2007-761) (VQ-40694) - Arrondissement Les Rivières - AP2009-564 (CT-2184855)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 36 056,76 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à « Génitech entrepreneur général inc. », en vertu de la résolution CE-2008-2315, en date du 17 décembre 2008, dans le cadre du réaménagement du 350, rue des Entrepreneurs, arrondissement Les Rivières (BAT 2007-761), conformément à l'avis de modification numéro 6 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2094 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'installation d'une caisse fourgon en aluminium avec porte latérale, 4,88 mètres de longueur avec aménagement intérieur (lot I) et l'acquisition et l'installation d'une caisse fourgon en aluminium, 4,88 mètres de longueur avec aménagement intérieur (lot II) (VQ-41859) - AP2009-609 (CT-2185059, CT-2185527)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge aux firmes suivantes, le contrat pour l'acquisition de caisses fourgon, de l'année 2010, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41859 et de leur soumission respective en date des 15 et 16 septembre 2009 :

- Lot I : « Boîtes de camions Dynamic », en vue de l'acquisition et de l'installation d'une caisse fourgon en aluminium avec porte latérale, 4,88 mètres de longueur avec aménagement intérieur, de marque Dynamic, modèle ALU1610284, pour un montant de 151 704 \$ incluant les taxes;
- Lot II : « Précisions Provençal inc. », en vue de l'acquisition et de l'installation d'une caisse fourgon en aluminium, 4,88 mètres de longueur, avec aménagement intérieur, de marque PRECP, modèle 16001, pour un montant de 166 526,75 \$ incluant les taxes.

CE-2009-2095 Adjudication d'un contrat pour la restauration de structures de bois - parc des Sentiers de la rivière du Cap-Rouge, secteur Sud (VQ-41124) - Arrondissement Laurentien - AP2009-611 (CT-2183039)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à « Les Dalles Parko inc. », le contrat en vue de la restauration de structures de bois - parc des Sentiers de la rivière du Cap-Rouge, secteur Sud, pour un montant de 157 979,85 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41124 et les prix unitaires de sa soumission en date du 2 octobre 2009.

CE-2009-2096 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels - Réfection du collecteur de la Garde (PSO2008031) (VQ-39959) - Arrondissement La Haute-Saint-Charles - AP2009-615 (CT-2183522)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 95 387,95 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à « BPR/Génivar », en vertu de la résolution CE-2008-1134, en date du 10 juin 2008, dans le cadre de la réfection du collecteur de la Garde, arrondissement La Haute-Saint-Charles (PSO2008031), pour la réalisation de travaux supplémentaires aux plans et devis, ainsi que pour la surveillance et la coordination, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2097 Travaux d'installation d'un nouveau collecteur pluvial sur la route de l'Aéroport - Travaux nocturnes - AT2009-257

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du Règlement R.V.Q. 978, *Règlement sur le bruit*, le contenu de l'ordonnance numéro 329 concernant le bruit sur le domaine public, dans le cadre des travaux qui doivent être effectués durant la nuit, en vue de l'installation d'un nouveau collecteur pluvial sur la route de l'Aéroport, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2098 Consultations particulières à l'égard du document intitulé « Le Québec et les changements climatiques : quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020? » - EN2009-072

Il est résolu que le comité exécutif approuve la position officielle de la Ville de Québec décrite dans le mémoire joint en annexe au sommaire décisionnel, dans le cadre des consultations particulières du gouvernement du Québec, à l'égard du document intitulé « Le Québec et les changements climatiques : quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020? ».

CE-2009-2099 Participation de madame Suzanne Canac-Marquis, directrice générale adjointe au Développement culturel, touristique, sportif et social, de monsieur Denis Jean, directeur de la division de l'urbanisme au Service de l'aménagement du territoire, de madame Sylvie Verreault, conseillère en environnement et de madame Julie Bérubé, conseillère en relations internationales, à une mission dans les villes de Bruxelles, Lyon et Strasbourg, du 27 novembre au 4 décembre 2009 - RI2009-054

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Suzanne Canac-Marquis, directrice générale adjointe, de monsieur Denis Jean, directeur de la division de l'urbanisme, de madame Sylvie Verreault, conseillère en environnement et de madame Julie Bérubé, conseillère en relations internationales, à une mission à Lyon, Bruxelles et Strasbourg, du 27 novembre au 4 décembre 2009;
- 2° le remboursement des dépenses engagées par madame Suzanne Canac-Marquis, monsieur Denis Jean, madame Sylvie Verreault et madame Julie Bérubé, soit une somme maximale de 14 600 \$ comprenant les frais de transport aérien, l'hébergement, le transport terrestre sur place et les repas, sur présentation des pièces justificatives.

La séance est levée à 10h50

Régis Labeaume
Président

Line Trudel
Assistante-greffière

Richard Côté
Vice-président

LT/mc